



Premières étapes pour mettre en place la Facture Electronique et sa digitalisation

Jeudi 4 avril 2024





Slide pour les intervenants





Boris SAUVAGE
Vice-président du CNO
en charge du secteur
numérique

La facturation électronique



De quoi parle-t-on?

- Echange des factures entre logiciels (e-invoicing)
- Format normé : Factur-X pour les TPE-PME
- Transmission sécurisée
 - Avec informations de paiement
- Des obligations à venir
 - En 2026, 2027 et 2028
 - Transmission d'informations complémentaires à l'administration (e-reporting)



```
water and a report than white "was conserve and the supervision of control of particular and a second control of the control o
```



La facturation électronique



Les opportunités pour les entreprises

- Suivi en temps réel des factures
- Amélioration de la trésorerie
- Gain de temps et automatisation de la transmission des pièces au cabinet
- Baisse du coût de traitement
- Diminution des erreurs et des litiges
- Conservation des pièces en un même endroit

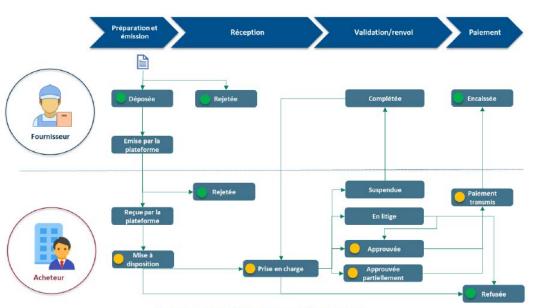


Figure 6 : Cycle de vie des factures et liste des statuts

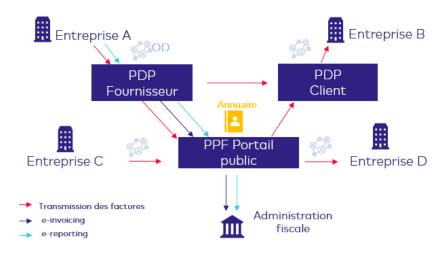


La facturation électronique



La valeur ajoutée de l'expert-comptable

- Connaissance des enjeux et besoins selon le contexte
- Aide à la définition d'une nouvelle organisation conforme
- Prise en charge de certaines tâches administratives
- Recommandation d'outils adaptés à votre entreprise
- Pilotage de votre activité en temps réel





Les ressources de l'Ordre des experts-comptables





Le guide pratique de la Facturation électronique





12 vidéos de 3mn pour tout comprendre sur la facturation électronique



11 fiches info clients par métier ou secteur d'activité



INTRODUCTION





Chloé Antonucci Product Manager Facture Electronique



SOMMAIRE



- Qui doit anticiper ?
- Pourquoi anticiper ?
- Comment anticiper ?
- Quand anticiper ?





Qui doit anticiper?



- La digitalisation, c'est des avantages pour tous! Mais avec l'arrivée de la facture électronique, c'est avant tout VOUS, <u>les entrepreneurs</u>
 - Toutes entreprises établies en France, **assujetties à la TVA**. C'est à dire que les **autoentrepreneurs en franchise en base sont aussi concernés** : ils ne sont pas redevables mais bien assujettis!
 - Opérations hors réforme ?
 - Les Opérations exonérées de TVA : article 261 du CGI
 - Les Importations
 - Opérateurs non concernés ?
 - Associations non assujetties
 - Les sociétés de droit étranger (sauf opération réputée en France





Pourquoi anticiper?



UNE TRANSITION MAITRISÉE

• Ne pas mettre son activité en danger

- S'interroger maintenant, c'est tester dès aujourd'hui les processus de demain, se tromper en amont pour ne pas s'inquiéter en aval

Faire les bons choix

 Dans la précipitation, le risque d'erreur est plus grand et la contrainte subit alors qu'il y a beaucoup d'opportunité à se digitaliser, et ce dès à présent

UN PANEL D'OPPORTUNITES

• Faire des économies

- La facturation électronique est plus économique que la facturation papier, mais pas que : quels sont vos process actuels et quels sont les plus fastidieux ?

Se fixer des objectifs motivants

- Comment les économies de temps, d'argent peuvent favoriser la croissance de votre entreprise ? Quels projets trop souvent mis en pause, pourraient être enclencher ?





Comment anticiper?



S'INFORMER	CARTOGRAPHIER	ANALYSER	COMPARER
Être actif et se tenir au courant des évolutions de la réforme et de la digitalisation	Diagnostiquer vos flux pour déterminer vos nouvelles obligations	Identifier ses processus internes et comment la digitalisation les impacte	Lister les solutions et leur caractéristiques afin de choisir les plus avantageuses
Bien s'entourer : des entrepreneurs, des comptables, des éditeurs	Quels sont les volumes de facturation mensuel ? Annuel ?	Quelles sont vos contraintes de facturation et de validation ?	Quelles sont les évolutions à venir de vos outils actuels ?
Bien se documenter via le site de la DGFIP ou de webinars	Quel est la typologie des clients, B2C, B2B, ?	Quels outils utilisez vous et pour quelle raison ?	Quelles sont les fonctionnalités que vous recherchez ?







Quand anticiper?

Dès maintenant!

Vous avez déjà une ou plusieurs solution logicielles

- Faites le point avec elles sur leur positionnement
- Regardez l'impact sur vos process actuels et la nécessité ou non d'en changer

Vous voulez changer ou n'avez pas encore de solution

- Listez les solutions du marché qui pourraient vous convenir
- Contactez les et récupérez le plus d'informations
- Profitez des périodes d'essais pour vous approprier les outils





HUB DE LA FACTURE ELECTRONIQUE



Questions & Réponses

Moment d'échange





Merci!

Pour toute question additionnelle : pdp-facturation-electronique@pennylane.com



